

**Zeitschrift:** Domaine public

**Band:** - (2008)

**Heft:** 1801

**Artikel:** La crise de la droite modérée à l'aune de son histoire politique : l'historien et essayiste vaudois Olivier Meuwly publie La liberté cacophonique

**Autor:** Schöni Bartoli, Daniel

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012616>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 23.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à œuvrer à l'élimination de toutes les pratiques déloyales en vigueur dans d'autres places financières. En tant que gestionnaire d'environ un tiers de la fortune privée *offshore*, notre pays est bien placé pour

prendre cet engagement.

Nous ajouterons que dans le même mouvement, la Suisse pourrait également mettre de l'ordre chez elle en éliminant la pseudo et suicidaire

concurrence fiscale que se livrent les cantons, qui enrichit certains d'entre eux et détruit la capacité concurrentielle des autres.

## La crise de la droite modérée à l'aune de son histoire politique

*L'historien et essayiste vaudois Olivier Meuwly publie La liberté cacophonique*

Daniel Schöni Bartoli (10 novembre 2008)

Le dernier livre d'Olivier Meuwly, paru chez Slatkine, dessine une vaste fresque de l'évolution historique des droites en Suisse au cours des deux siècles passés. Son étude est avant tout centrée autour du radicalisme, jadis pivot du système politique comme parti dominant, puis lors de la mise en place de la «*formule magique*» en 1959.

L'auteur montre les étapes qui ont conduit la politique suisse à son état actuel. Ainsi il fait remarquer à quel point les droites ont fait leur union dans une lutte contre la gauche jusqu'à la deuxième guerre mondiale avant de trouver la voie du compromis lors des trente glorieuses. Dès lors, la formule magique a pu paraître véritablement insubmersible. Mais c'était sans prendre en compte les ébranlements qui auront lieu dès les années septante: crise écologique, émergence de l'Union européenne, ouverture due à la mondialisation.

La synthèse radicale entre libéralisme modéré et nécessaire intervention étatique va être remise en cause violemment pendant les

années 70 et 80, notamment par l'irruption des thématiques xénophobes et du parti des automobilistes à une époque où les radicaux tentaient d'accommoder le renouveau libéral.

Les partis de la droite modérée, engagés dans les compromis avec la gauche, vont se faire dépasser sur leur droite par un retour du conservatisme, sous forme d'une synthèse entre des valeurs nationales et le néolibéralisme. L'UDC de Christoph Blocher va réussir à capter tous les mécontentements ainsi que la répulsion d'une partie de l'opinion de droite à l'égard des pratiques gestionnaires. Le parti de Blocher va faire émerger une sensibilité idéologique disparue depuis longtemps en Suisse, une forme de synthèse entre la liberté économique et les valeurs conservatrices, tout en s'appropriant la «*transgression*» et en la transformant en valeur de droite. Olivier Meuwly analyse les victoires répétées de l'UDC comme la reconnaissance par un électorat de droite d'un discours qu'il souhaitait entendre.

Au fond, le radical Olivier Meuwly est taraudé par une question: pourquoi cette chute sans fin des radicaux? Il regrette que la droite modérée n'ait pas su s'affirmer sur une base idéologique de droite différente du populisme de l'UDC et il souhaite de toutes ses forces un «*travail doctrinal en profondeur*» des radicaux. On sent tout au long de son ouvrage ce regret que la droite modérée ait été en quelque sorte injustement sanctionnée par ses électeurs.

Par contre, on le sent gêné aux entournures à chaque fois qu'il aborde les explications concernant la gauche et en particulier les gains des écologistes, un peu rapidement identifiés à ceux de l'UDC. A ses yeux, les Verts partageraient avec le parti de Blocher un goût pour les discours simplistes et les thématiques limitées. Son ouvrage étant avant tout centré sur les évolutions subies par la droite, on ne lui en tiendra pas rigueur et on reconnaîtra le travail de fond engagé pour clarifier les ressorts des mutations rapides des droites suisses lors des vingt dernières années.

Son ouvrage peut donc apporter des éléments de réflexion utiles à une droite radicale-libérale et démocrate-chrétienne déboussolée, mais il ne permettra pas de réfléchir à ce que la gauche aurait pu faire

pour contrer les offensives de l'UDC. On a le sentiment que, pour l'auteur, l'ascension des populistes est une affaire interne à la droite. Il reste donc à compléter cette analyse en y intégrant l'évolution de l'autre

versant du spectre politique.

Olivier Meuwly, *La liberté cacophonique. Essai sur la crise des droites suisses*, Slatkine, Genève, 2008

## «Le savoir suisse»: la maturité de la cinquantaine

*Un ouvrage sur l'école et ses réformes illustre bien les qualités de cette collection*

Françoise Gavillet (4 novembre 2008)

Viennent de paraître cinq nouveaux volumes de la collection Le savoir suisse, qui dépasse ainsi la cinquantaine d'ouvrages publiés. Les nouveaux venus s'inscrivent dans l'ambition d'ensemble de l'entreprise: offrir des synthèses claires et solides sur les mutations en cours en Suisse, en combinant approche historique et analyse thématique. A l'origine du projet, une volonté de faire profiter l'ensemble de la société des recherches et des savoirs universitaires.

La gageure est grande de vouloir traiter en 140 pages un domaine en mouvement de la réalité suisse. Ce l'est particulièrement lorsqu'il s'agit de l'école obligatoire, puisque l'auteure est alors constamment face aux décisions souveraines des différents cantons: 140 pages pour 26 cantons et une Confédération!

### L'école et ses réformes

L'ouvrage de Simone Forster, *L'école et ses réformes*, tient le pari grâce à des choix clairs et efficaces. L'approche privilégie

l'évolution de l'école, le plus souvent à travers les débats et conflits qui ont marqué son histoire, dans certains domaines centraux: lutte de territoire entre l'école et le travail des enfants, introduction d'un enseignement laïc, formation des enseignants, développement de l'hygiène scolaire, etc.

De plus, l'auteure évite la sécheresse d'une synthèse abstraite par le choix de quelques gros plans éclairants sur la décision d'une ville ou d'un canton, et sur des réalisations emblématiques, des attentes contradictoires face à l'école. C'est le cas en particulier des initiatives pédagogiques de quelques pionniers: Pestalozzi bien sûr, et les orphelinats où il développe des méthodes actives d'apprentissage, le Père Girard et l'enseignement mutuel, mais aussi Marie-Anne Calame, qui, au début du 18<sup>e</sup> siècle, accueille au Locle les enfants abandonnés dès 2 ans et fait de son «*asile*» un établissement de formation professionnelle (dentelle, horlogerie, enseignement) et

un centre pédagogique novateur et réputé. Tous ces pédagogues ont d'abord été soutenus par les autorités religieuses et civiles dans la mesure où ils prenaient en charge les enfants les plus déshérités; mais leurs méthodes ont été bientôt jugées impies, et leur action interdite.

### Un test PISA fédéral

L'ouvrage constitue aussi une manière de précis d'instruction civique sur la «*grande complication*» du fédéralisme suisse, sur le jeu entre la souveraineté cantonale en matière d'instruction publique, et la position subsidiaire de l'Etat fédéral, qui cherchait néanmoins à imposer via des compétences fédérales certaines règles communes sur l'ensemble du territoire. Il a fallu attendre la votation du 21 mai 2006 pour que la Constitution consacre une compétence fédérale en matière d'instruction publique, subsidiaire et limitée. Voir la saga de l'enseignement des langues ou de l'enseignement religieux.